

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T070-2025

Portant réglementation temporaire de circulation et d'occupation du domaine public, 2 rue Micky Barange, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 22 avril 2025 de Monsieur BOITEUX Arnaud, pour des travaux de changement de volets au 2 rue Micky Barange.

Vu l'avis favorable du département, Service Voirie Sud, en date du 12/05/2025

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation et l'occupation du domaine public,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement d'un camion nacelle est autorisé sur la chaussée au droit du n° 2 rue Micky Barange.

ARTICLE 2 : La mise en place d'un alternat manuel par feux tricolores ou par panneaux B15 / C18 devra être effectué.

ARTICLE 3 : Cette autorisation est valable du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025 de 09h à 16h.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 4 : La société ATS fermetures est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier. Une signalisation particulière sera mise en place pour les piétons.

ARTICLE 5 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur BOITEUX Arnaud, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur BOITEUX Arnaud

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 12 mai 2025

le Maire,
Arnaud SAVOIE

Affiché le : 12/05/25.

